

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 32

Artikel: Professeur de français
Autor: Bert-net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CONNNAIS-TU LE PAYS ???

Il n'est ici pas du tout question du pays où fleurit l'oranger, du pays des fruits d'or et des roses vermeilles, où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger, du pays où dans toute saison butinent les abeilles — ce qui sans doute a donné l'idée aux jeunes époux d'y aller roucouler leur lune de miel, alors que d'autres, vétérans de l'hyménée ou célibataires endurcis, n'y vont chercher que les saveurs moins éthérées des macaronis à la sauce tomate, des « spaghetti », du risotto à la milanaise, du gorgonzola, du barbera ou du chianti. Chaque chose a son temps. Non, ce pays-là est connu, bien connu, il est sur toutes les cartes géographiques et tous les pieds l'ont foulé depuis l'ouverture du Gothard et du Simplon.

Le pays cherché ici n'est pas non plus celui où l'on ne rencontraient que des hommes parfaits et des femmes irréprochables, dont les habitants seraient heureux, contents, et voudraient bien le reconnaître, où il n'y aurait plus de riches, partant plus de pauvres. Non, à vouloir chercher ce pays-là, on risquerait fort de rentrer bredouille.

Il s'agit tout simplement du pays où les gens dits d'esprit ne sont pas « raseurs » ; où les auteurs, écrivains ou simples plommeurs de toutes sortes, prennent au sérieux un peu moins leurs écrits et un peu plus leurs actes ; où les poètes cherchent un peu moins la pierre philosophale, qu'on ne trouvera très probablement jamais, ou le fil à couper le beurre, découvert bien avant leur venue dans ce monde de douleur.

Il s'agit tout simplement d'un pays où les artistes n'oublient pas que l'art est de tous les temps, qu'il est le partage de tous, qu'il y eut de « grands » artistes avant eux, qu'il y en aura encore après eux, et dont les œuvres, que l'on proclamera aussi merveilleuses et sublimes, ne ressembleront point aux leurs, en seront même tout l'opposé ; ce qui explique que l'humble profane a bien le droit d'être hésitant et d'attendre pour se prosterner.

C'est le pays où pour travailler à l'avènement de la justice, de l'égalité et de la bonté entre les hommes, on ne se croit pas obligé d'adopter l'air et les procédés des brigands de Calabre ou d'ailleurs, mais où on commence par pratiquer soi-même les vertus qu'on prétend imposer aux autres. C'est le pays où, sous prétexte de courir plus vite que le progrès, on ne sème pas les obstacles et les embûches sous ses pas.

Le pays cherché est aussi celui où les personnes religieuses ont cette élégante amabilité, cette indulgence souriante, cette gaîté sincère et constante qui conviennent à une âme sereine et fixée sur son sort ; c'est le pays où les *libres libres-penseurs* acceptent qu'on puisse penser autrement qu'eux, c'est-à-dire librement. C'est le pays où les gens savent avoir une volonté sans en faire toujours étalage, surtout sans l'imposer à ceux qui les entourent ; où ils ne fondent pas leur liberté sur le mépris de celle des autres. C'est le pays où l'on ne voit pas d'excès répugnantes ou funes-

tes, mais où chacun sait profiter comme il convient de *tous* les biens qui nous sont donnés et ne s'excuse pas par de grands mots : « abstinen-
ce », « tempérance », des faiblesses de sa santé ou de son caractère.

C'est le pays où les financiers, les industriels, les négociants savent, — pour autant que la chose soit possible — concilier l'habileté commerciale et le légitime intérêt de la clientèle ; le pays où les avocats méritent vraiment le titre qu'ils se sont donné de « défenseurs de la veuve et de l'orphelin » ; où les médecins ont un peu moins de confiance en eux et un peu plus en la Providence, dont les honoraires sont modestes, où ils croient un peu moins en l'art de guérir et un peu plus en celui de soulager seulement et surtout de conserver, quand cela se peut encore.

C'est le pays où professeurs et instituteurs savent que c'est surtout au sortir de l'école qu'on apprend avec fruit et qu'au lieu de bourrer le cerveau de leurs élèves d'une foule de choses dont ils n'auront jamais besoin, il vaut mieux leur enseigner tout simplement à « apprendre » et à tirer profit de leurs aptitudes et de leurs dispositions naturelles.

C'est le pays où les sportmen savent qu'il y a dans le monde autre chose que des matchs, des records, des performances, où ils peuvent aussi converser de tout un peu et dans un langage compréhensible. C'est le pays où les cyclistes, automobilistes et autres fend-l'air respectent les droits du piéton, qui sont les premiers et les plus respectables de tous, mais aussi où le piéton, de son côté, n'est pas siotto cyclophobe ou autophobe. . . , puisque cycle et auto il y a.

C'est le pays où la femme, sage, sachant se contenter de la partie qui lui a été faite et qui est la plus belle, ne convoite pas la vaine puissance de la barbe et de la culotte. C'est le pays où elle ne porte pas de grands chapeaux qui nous dérobent ses charmes et tout ce qu'il y a autour, à deux mètres à la ronde.

Quel beau pays ce doit être, tout de même ! Mais où diable peut-il bien nicher ?

J. M.

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

UNE jeune fille d'un petit village perdu du Gros de Vaud eut la fantaisie, au sortir de l'école primaire, de s'en aller un peu courir le monde. Elle se mit donc en quête d'une place à l'étranger.

Mais ce n'est, hélas ! point chose facile que de trouver ce qu'on désire. Après maintes démarches infructueuses, elle postula et obtint une place de gouvernante chargée d'« apprendre le français » aux enfants d'une grande famille russe à St-Pétersbourg.

Un de nos compatriotes, se trouvant dernièrement dans cette ville, rencontra la jeune « institutrice », qui promenait un de ses élèves, garçonnet d'une dizaine d'années, dans un parc public.

Il avait plu dans la journée et les larges allées sablées étaient encore coupées de flaques d'eau.

Voyant son élève qui, étourdi, allait mettre le pied dans une de ces flaques, la jeune fille lui cria, dans son meilleur français :

— Tâche-voir un peu d'ouvrir tes quinquets pour camber cette gouille !

BERT-NET.

RIQUET

I

CETTE histoire véridique (comme le sont toutes les histoires du *Conteur Vaudois*), se passe longtemps avant la découverte de l'oïdium, du mildiou, du phylloxera, c'est-à-dire au temps où l'on riait si bellement dans la bonne terre vaudoise.

Crinson était jardinier aux Herbagères, non loin de Nyon. Le marché de cette ville et le marché de Genève lui avaient permis de remplir un ou deux pions de bas de beaux écus sonnants. (Le sol, alors, était si bon pour les travailleurs !) Sa femme Rosette avait gagné sa grosse part de cette fortune. Ils avaient trois enfants, trois fils. Deux devinrent jardiniers comme leur père. Henri, le cadet, qui était malingre, fut mis en pension à Nyon, car il avait le goût de l'étude. Il y resta jusqu'à l'âge de quinze ans, afin que son maître lui enseignât tout ce qu'il savait. Quand il eut tout appris, Henri revint aux Herbagères.

Apprendre, c'est bien ! Mais ce n'est pas le tout : le tout est de savoir tirer profit de ce que l'on sait et de ne pas faire comme ces jeunes dames, qui ayant apprêtré un rôti, laissent brûler le morceau. Henri causait de gros soucis à son père et à sa mère. Il ne voulait pas se faire jardinier : il avait trop de lecture et la terre était trop basse. Cordonnier ? Il n'y songeait même pas : les tireurs de ligne sentent trop la poix ; tailleur non plus ! c'est un métier de femme ; fournier encore moins : il faut se lever trop tôt. On doit cependant faire quelque chose en ce pauvre monde, et ce n'est pas en regardant voler les mouches qu'on gagne son pain. Heureusement Rosette eut une idée en écoquant des pois. Oh ! les mères ! Elle la ruminia tout un jour et, au milieu de la nuit, réveillant son homme.

— Crinson !... Dis... ?... Crinson !

— Qu'as tu ?... Qu'y a-t-il ?

— Ecoute : Monsieur Potard, tu sais ? le pharmacien de la place de St-Gervais, dont j'ai nourri le fils quand nous perdîmes notre aîné... .

— Eh bien ?

— Ne pourrait-il pas prendre le petit en apprentissage ? Si je lui parlais ?

— Tu as raison, femme. Bonne idée ! Nous irons lui parler. Mais avant, il faut le dire à Riquet. (C'était le petit nom de leur cadet.) Nous l'établirons aux Herbagères ; ainsi, quand nous aurons quelqu'un de malade, nous n'aurons pas besoin de courir à Genève ou à Nyon pour faire emplette de remèdes.

Heureux de leur idée, Crinson et sa femme s'embrassèrent comme des colombes et se rendormirent.